



Centre Nucléaire de Production d'Électricité de
EDF - CNPE Tricastin

TRI-2022-03-ERMen-01

Registre mensuel
Rejets radioactifs
Mars 2022



Registre mensuel Rejets radioactifs du mois de Mars 2022

Centre Nucléaire de Production d'Électricité EDF
CNPE EDF - CNPE Tricastin

Registre n°
TRI-2022-03-ERMen-01

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur		
Responsable du site		

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF.
Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF.



Observations globales au registre

Aucune observation globale au registre ce mois-ci.

TABLE DES MATIERES

1.	Objet du registre.....	4
2.	Limites réglementaires.....	4
3.	Rejets radioactifs liquides	5
3.1	Bilans des rejets radioactifs liquides.....	5
3.2	Bilan des activités rejetées par radionucléides	5
3.3	Débit d'activité au point de rejet	5
3.4	Bilans différés des rejets radioactifs liquides	6
4.	Rejets radioactifs gazeux	7
4.1	Bilan des rejets radioactifs gazeux	7
4.2	Bilan des activités rejetées par radionucléides	7
4.3	Bilan différé des rejets radioactifs gazeux.....	7
4.4	Débit activité aux cheminées principales.....	8
4.5	Contrôle activité cheminées annexes.....	8
4.6	Estimation des rejets gazeux diffus	8
5.	Energies produites.....	9
6.	Statistiques des vents	9

1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux du CNPE de EDF - CNPE Tricastin pour le mois de Mars 2022.

Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation des registres, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 06/04/2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance des réacteurs électronucléaires à eau sous pression (dite "Décision Modalités Parc")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets radioactifs liquides et gazeux de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Décision n°2008-DC-0101 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 13 mai 2008 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°87 et n°88 exploitées par Electricité de France (EDF-SA) sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux (département de la Drôme).

Décision n°2008-DC-0102 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 13 mai 2008 fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°87 et n°88 exploitées par Electricité de France (EDF-SA) sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux (département de la Drôme).

Décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 avril 2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement des réacteurs électronucléaires à eau sous pression.

3. Rejets radioactifs liquides

3.1 Bilans des rejets radioactifs liquides

TRICASTIN 1,2,3,4	Activités rejetées (MBq)			
	Totaux mensuels			
	Vol rejeté (m3)	Tritium	Iodes	Autres PF&PA (1)
T	5,04E+03	4,189E+06	2,381E+00	5,166E+01
Ex	2,80E+04	9,272E+02	/	/
Total Ex + T	3,30E+04	4,190E+06	2,381E+00	5,166E+01
Total Ex + T depuis 01/01	9,48E+04	1,62E+07	5,01E+00	1,11E+02
Limites annuelles (2)	/	9,00E+07	6,00E+02	6,00E+04

(1) hors 14C et 63Ni (2) La limite annuelle « autres PF&PA » inclut les émetteurs Bêta et Gamma hors 14C et 3H

Commentaires : RAS

3.2 Bilan des activités rejetées par radionucléides

TRICASTIN 1,2,3,4	Activités rejetées (MBq)											
	Iodes		Autres produits de fission ou d'activation (Sauf C14 et Ni63)									
	131I	/	110mAg	123mTe	124Sb	125Sb	134Cs	137Cs	54Mn	58Co	60Co	/
Totaux Mensuels	2,381E+00	/	1,363E+01	1,866E+00	2,140E+00	6,597E+00	2,106E+00	2,361E+00	2,190E+00	2,090E+00	1,868E+01	/
Cumuls depuis le 01/01	5,01E+00	/	2,55E+01	4,43E+00	4,66E+00	1,42E+01	4,66E+00	5,23E+00	4,77E+00	4,56E+00	4,31E+01	/

Commentaires : RAS

3.3 Débit d'activité au point de rejet

Détail d'activité (Bq/s)			
	Tritium	Iodes	Autres PF&PA(1)
Valeurs maximales	6,72E+06	3,71E+00	1,91E+02
Limite	5,92E+07	9,68E+04	6,78E+05

(1) hors 14C et 63Ni

Commentaires : RAS

3.4 Bilans différés des rejets radioactifs liquides

Ce bilan présente le bilan enrichi des résultats du ⁶³Ni ajouté aux PF&PA.

TRICASTIN 1,2,3,4	Activités rejetées (MBq)			
02/2022	Totaux mensuels			
	Volume rejeté (m3)	C14	Ni63	Autres PF&PA(1)
Mensuel	3,41E+03	6,424E+03	3,072E+00	2,736E+01
Cumul depuis le 01/01	7,63E+03	1,19E+04	6,83E+00	6,63E+01
Limites annuelles	/	2,60E+05	/	6,00E+04

(1) ⁶³Ni inclus

Commentaires : RAS

4. Rejets radioactifs gazeux

4.1 Bilan des rejets radioactifs gazeux

TRICASTIN 1,2,3,4	Activités rejetées (totaux mensuels)				
	Vol rejeté (m3)	Tritium (TBq)	Gaz Rares (TBq)	Iodes (GBq)	Autres PF&PA (1) (GBq)
TRICASTIN 1,2,3,4	4,08E+08	6,921E-02	8,710E-02	8,795E-04	2,598E-04
Cumul depuis le 01/01	1,17E+09	1,35E-01	5,68E-01	2,40E-03	8,23E-04
Limites annuelles (2)	/	8,00E+00	7,20E+01	1,60E+00	1,60E+00

(1) hors 14C et 63Ni (2) : la limite annuelle « autres PF&PA » inclut les émetteurs Bêta ou gamma hors 14C et 3H

Commentaires : RAS

4.2 Bilan des activités rejetées par radionucléides

TRICASTIN 1,2,3,4	Activités rejetées													
	Gaz Rares (TBq)						Iodes (GBq)			Autres PF&PA (hors 14C) (GBq)				
	133Xe	135Xe	41Ar	131mXe	85Kr	/	131I	133I	/	134Cs	137Cs	58Co	60Co	/
Totaux Mensuels	4,064E-02	4,172E-02	4,735E-03	9,056E-07	4,659E-06	/	1,402E-04	7,393E-04	/	5,677E-05	6,086E-05	6,223E-05	7,997E-05	/
Cumuls depuis le 01/01	1,32E-01	4,22E-01	1,32E-02	5,30E-06	3,91E-05	/	3,75E-04	2,02E-03	/	1,82E-04	1,85E-04	1,96E-04	2,61E-04	/

Commentaires : RAS

4.3 Bilan différé des rejets radioactifs gazeux

TRICASTIN 1,2,3,4	Activités rejetées en C14 en GBq				
	2021	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Totaux	1,11E+02	5,87E+01	1,451E+02	6,368E+01	
Cumul depuis le 01/01	1,11E+02	1,69E+02	3,15E+02	3,79E+02	

Commentaires : RAS

4.4 Débit activité aux cheminées principales

Valeurs maximales des débits d'activité (Bq/s)				
	Gaz Rares	Tritium	Iodes	Autres PF&PA (1)
Cheminée du BAN 9 (TRANCHE 1-2)	1,92E+05	1,64E+04	1,92E-01	4,89E-02
Limites	5,00E+07	5,00E+06	5,00E+02	5,00E+02
Cheminée du BAN 8 (TRANCHE 3-4)	2,75E+05	2,96E+04	2,75E-01	7,65E-02
Limites	5,00E+07	5,00E+06	5,00E+02	5,00E+02
Global Site	3,54E+05	4,06E+04	3,98E-01	1,18E-01
Limites Global Site	1,00E+08	1,00E+07	1,00E+03	1,00E+03

(1) hors 14C, 63Ni et autres Bêta purs

Commentaires : RAS

4.5 Contrôle activité cheminées annexes

Cheminées annexes contrôlées
Annexe ATC
Annexe LAV
Annexe BAC

Commentaires : Les contrôles réalisés ne mettent pas en évidence d'activité bêta globale d'origine artificielle.

4.6 Estimation des rejets gazeux diffus

Rejet Diffus	Activité diffusée (Bq)		Volume (m3)
	Titium	Iodes	
03/2022			
PTR	8,420E+06	/	1,30E+03
S	/	/	/
GCT	4,000E+07	/	2,00E+03
T	5,037E+07	/	5,04E+03
Ex	8,955E+03	/	2,80E+04
Total des rejets diffus	9,880E+07	/	3,63E+04
Total des rejets gazeux	6,921E+10	8,795E+05	4,08E+08
Cumul des rejets diffus depuis 01/01	3,47E+08	/	/
Cumul des rejets gazeux depuis 01/01	1,35E+11	2,40E+06	/

Commentaires : RAS

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF.

Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF.



Centre Nucléaire de Production d'Électricité de
FDF - CNPE Fricastin
TRI-2022-03-ERMen-01

Registre mensuel
Rejets radioactifs
Mars 2022

5. Energies produites

N° Réacteur	Energie Produite (GWe x h)			
	TRI-1	TRI-2	TRI-3	TRI-4
Brute	7,01E+02	6,60E+02	2,57E+02	7,09E+02
Nette	6,75E+02	6,33E+02	2,44E+02	6,82E+02

Commentaires : RAS

6. Statistiques des vents

Observation tri-horaire par section de 20 degrés

Direction	Statistique des vents																			
	20°	40°	60°	80°	100°	120°	140°	160°	180°	200°	220°	240°	260°	280°	300°	320°	340°	360°	Vents calmes	Vitesse moyenne (m/s)
Fréquence (%)	21,70	3,80	1,00	0,50	0,30	0,40	0,80	4,40	10,60	12,40	10,90	5,00	2,50	1,70	1,50	1,80	2,10	11,30	7,30	/
Vitesse (m/s)	7,10	5,00	1,60	1,60	1,10	1,00	3,10	6,80	4,90	3,90	3,80	3,10	2,50	1,40	1,20	1,30	1,60	4,40	<0,5	2,8

Commentaires : RAS

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF.
Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF.